

REPUBLIQUE FRANCAISE

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**
(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Locales)

Le Conseil Municipal de la Commune de TOURNEFEUILLE se réunira en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal :

Le jeudi 28 novembre 2024 à 19 h 00

Fait à TOURNEFEUILLE, le 22 novembre 2024

La 1^{ère} adjointe,
Pour le maire empêché par application de l'article L.2122-17 du CGCT,



Isabelle MEIFFREN

OBJET DE LA REUNION

00001 – Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 17 septembre 2024
00002 – Relevé des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu de la délibération DEL-20-020 du 17 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire

DEL24-107 Election du Maire

DEL24-108 Election des adjoints au Maire

DEL24-109 Election de nouveaux délégués titulaires au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Piscine de la Ramée (S.I.P.R)

DEL24-110 Délégation d'attributions au Maire (art. L2122-22 CGCT)

DEL24-111 Désignation des délégués du Conseil Municipal au Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel de la Ville de Tournefeuille

DEL24-112 Désignation d'un représentant à la CLECT

DEL24-113 Désignation d'un représentant à l'AFL